



NATIONS UNIES

JOURNAL

COMITÉ DES UTILISATIONS PACIFIQUES DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHÉRIQUE

SOUS-COMITÉ JURIDIQUE
CINQUANTE-QUATRIÈME SESSION
Vienne, 13-24 avril 2015

MARDI 21 AVRIL 2015

N° 8

**Programme des séances et ordre du jour
du Mardi 21 avril 2015**

10 heures-13 heures

909^e séance

Salle des conseils D

Point de l'ordre du jour

- [8] Renforcement des capacités dans le domaine du droit spatial
- [10] Échange général d'informations et de vues sur les mécanismes juridiques relatifs aux mesures de réduction des débris spatiaux, compte tenu des travaux du Sous-Comité scientifique et technique
- [11] Échange général d'informations sur les instruments juridiquement non contraignants des Nations Unies relatifs à l'espace extra-atmosphérique

**GROUPE DE TRAVAIL SUR LES MÉCANISMES
INTERNATIONAUX DE COOPÉRATION**

Matin*

(Huis clos)

Salle des conseils D

* À l'issue de la 909^e séance.

V.15-02626 (F)



Merci de recycler 

Point de l'ordre du jour

- [8] Renforcement des capacités dans le domaine du droit spatial
- [9] Examen et révision éventuelle des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace
- [10] Échange général d'informations et de vues sur les mécanismes juridiques relatifs aux mesures de réduction des débris spatiaux, compte tenu des travaux du Sous-Comité scientifique et technique

Présentations spéciales sur les activités spatiales

À l'issue de la séance du matin (910^e séance) du Sous-Comité juridique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, *aujourd'hui*, 21 avril 2015, deux présentations spéciales seront faites dans la salle du Conseil D, sur les thèmes suivants: "Aspects réglementaires concernant les opérations télécommandées de petits satellites sur les bandes radioamateur" par MM. Fernando Aguado et Rafael Moro (Espagne), et "Progrès récents du Japon en matière de renforcement des capacités dans le domaine du droit spatial" par M. Kazushi Kobata (Japon).

RÉSUMÉ DES SÉANCES

907^e séance

Débat général [3]

Le Sous-Comité a conclu son examen de ce point de l'ordre du jour en entendant des déclarations des représentants de l'Argentine, du Chili, de l'Inde, de l'Italie et de la République tchèque.

Échange général d'informations sur les instruments juridiquement non contraignants des Nations Unies relatifs à l'espace extra-atmosphérique [11]

Le Sous-Comité a entamé son examen de ce point de l'ordre du jour en entendant des déclarations des représentants des États-Unis d'Amérique, du Japon et du Luxembourg.

L'observateur de l'Union européenne (UE) a également fait une déclaration.

Examen des mécanismes internationaux de coopération pour l'exploration et l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique [12]

Le Sous-Comité a poursuivi son examen de ce point de l'ordre du jour en entendant des déclarations des représentants du Japon et du Mexique.

Présentations spéciales

Des présentations ont été faites sur “La nécessité d’adopter une approche et un cadre internationaux pour l’élaboration d’activités nouvelles à une altitude inférieure à 200 km”, par l’observateur de l’Association internationale pour la promotion de la sécurité spatiale, et sur “L’Agence japonaise d’exploration aérospatiale: quelques exemples de mécanismes internationaux de coopération pour l’exploration et l’utilisation pacifiques de l’espace extra-atmosphérique”, par le représentant du Japon.

GRUPE DE TRAVAIL SUR LES MÉCANISMES INTERNATIONAUX DE COOPÉRATION

Le Groupe de travail a tenu une séance à huis clos dans la matinée.

908^e séance

Échange général d’informations et de vues sur les mécanismes juridiques relatifs aux mesures de réduction des débris spatiaux, compte tenu des travaux du Sous-Comité scientifique et technique [10]

Le Sous-Comité a entamé son examen de ce point de l’ordre du jour en entendant des déclarations des représentants du Chili au nom du Groupe des 77 et de la Chine, du Canada, des États-Unis d’Amérique, de la Fédération de Russie, du Japon, des Pays-Bas, de la République de Corée et de la République tchèque.

Échange général d’informations sur les instruments juridiquement non contraignants des Nations Unies relatifs à l’espace extra-atmosphérique [11]

Le Sous-Comité a poursuivi son examen de ce point de l’ordre du jour en entendant des déclarations des représentants de l’Allemagne, de l’Autriche, du Brésil, du Canada, de la Chine, de la Fédération de Russie, de la France, de l’Italie, du Japon, du Mexique, des Pays-Bas, de la République de Corée et de la République tchèque.

L’observateur de l’Association de droit international (ADI) a également fait une déclaration.

Examen des mécanismes internationaux de coopération pour l’exploration et l’utilisation pacifiques de l’espace extra-atmosphérique [12]

Le Sous-Comité a poursuivi son examen de ce point de l’ordre du jour.

GRUPE DE TRAVAIL SUR LES MÉCANISMES INTERNATIONAUX DE COOPÉRATION

Le Groupe de travail a tenu une séance à huis clos dans l’après-midi.